



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
SIP CHOLET  
42 RUE DU PLANTY  
49327 CHOLET CEDEX

## Vos références

**Numéro fiscal :**  
Déclarant 1 (C) : 13 00 645 793 048  
Déclarant 2 (C) : 03 18 948 416 101  
**Référence de l'avis :** 23 49 0073115 76  
**Adresse d'imposition au 01/01/2023 :**  
MELAY  
5 RUE DES ROSEAUX  
  
49120 CHEMILLE EN ANJOU  
  
**Numéro FIP :** 490 80 34 0348427789 3 A  
**Numéro de rôle :** 011  
**Date d'établissement :** 11/07/2023  
**Date de mise en recouvrement :** 31/07/2023  
  
**Identifiant service :** 49050

## Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**  
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 **Par téléphone**  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**  
auprès de votre centre des finances publiques  
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV  
  
SIP CHOLET  
SAID LAYON  
42 RUE DU PLANTY  
  
49327 CHOLET CEDEX

\* (service gratuit + coût de l'appel)

PALUSSIÈRE JEAN PIERRE  
OU PALUSSIÈRE AURELIE  
MELAY  
5 RUE DES ROSEAUX  
49120 CHEMILLE EN ANJOU

## Somme qu'il vous reste à payer

**877,00 €**

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2023 :	219,00 €
26 octobre	2023 :	219,00 €
27 novembre	2023 :	219,00 €
27 décembre	2023 :	220,00 €

**Compte qui sera débité :** FR76 1790 6000 321X XXXX XXX0 051

Identifiant de la banque : AGRIFRPP879

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021C00F4E793418PAS2A23

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au  
15/09/2023.

**Revenu fiscal de référence :** **70 019**

**Nombre de parts :** **4,00**

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

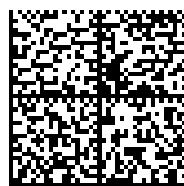
# Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 13 00 645 793 048

# Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : PALUSSIERE  
Déclarant 2 - Nom de naissance : HUMEAU



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		1		
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				4,00

## Détail des revenus

	Déclar. 1 29083	Déclar. 2 41597	Enfant(1) 3640	Total
Salaires.....				
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....	0			
Total des salaires et assimilés <sup>2</sup> .....	29083	41597	3640	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 2908	- 4160		
Déduction minimale.....			- 814	
Salaires, pensions, rentes nets.....	26175	37437	2826	66438

## Revenus perçus par le foyer fiscal

Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....		404	
Revenus de capitaux mobiliers imposables <sup>7</sup> .....			350

## Revenu brut global.....

CSG déductible.....			- 27
---------------------	--	--	------

## Revenu imposable.....

Impôt sur les revenus soumis au barème <sup>14</sup>				2602
Décote.....			- 201	

## Impôt avant réductions d'impôt.....

	Montant déclaré 3	Montant retenu 3	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....			397	
Montant de la réduction d'impôt.....				
<b>Total des réductions d'impôt<sup>20</sup>.....</b>			<b>- 397</b>	<b>- 397</b>

## Impôt total avant crédits d'impôt.....

	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	52	52	- 52

## IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....		1952
---	--	------

## CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPÔT POUR 2022 :

### IMPOT SUR LE REVENU

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

# Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 13 00 645 793 048

# Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Impôt sur le revenu 2022 dû<sup>53</sup>:  
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :

**Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....** 877

**TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER** 877

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence<sup>25</sup> ..... 70019

## Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible<sup>19</sup> 404

## Revenus exonérés

Heures supplémentaires et jours RTT ..... Déclarés 3560  
Heures supplémentaires et jours RTT ..... Nets 3204

## Déclar. 1

3560  
3204

## PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

Plafond total de 2021.....

**Déclar. 1** 16253 **Déclar. 2** 16253

Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....

4052 4052

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

+ 4114 + 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114 + 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2022.....

+ 4114 + 4114

Plafond pour les cotisations versées en 2023.....

= 16394 = 16394

## PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ouappelez le 0809 401 401](http://impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou appelez le 0809 401 401)

## AUTRES INFORMATIONS

**Taux moyen d'imposition.....** 3,00%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

**Taux marginal d'imposition.....** 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.